Le fichier des 15.000 radicalisés (FSPRT) comprend 18% de mineurs. Le plus jeune a 11 ans (MàJ : carte de France de la radicalisation)

09/10/2016 à 15h01

La carte de France de la radicalisation islamique met en lumière huit départements concernés par plus de 300 signalements chacun. Sur l'ensemble du territoire, aucun département n'est épargné.

Aucun département n'est épargné par le phénomène, les signalements affluent de toutes les parties du territoire. Les plus gros contingents de radicalisés se recrutent dans les zones urbaines (la région parisienne, le Nord, le Rhône, l'arc méditerranéen), " ***des zones à forte densité, d'anciens bassins industriels, foyers traditionnels d'immigration***", précise-t-on à l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat).

Assez logiquement, les départements les plus peuplés sont donc les plus touchés, mais il existe aussi "*des micro-phénomènes comme à Lunel, dans l'Hérault*", dont une vingtaine de jeunes habitants ont été identifiés parmi les djihadistes français en Syrie.

Le JDD

Dans la guerre contre le terrorisme, les services de police et de renseignement français ciblent environ 15.000 individus

susceptibles de constituer une menace. Alors que l'opinion et la plupart des responsables politiques se focalisent sur les fameuses fiches S, ces personnes sont recensées dans une base de données plus récente et infiniment moins connue : le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Créé en mars?2015 par un décret confidentiel, il énumère les islamistes radicaux français ou résidents sur notre territoire qui sont signalés et suivis.

500 individus en cours d'évaluation

Parmi ceux-ci, 4.000 constituent "le haut du spectre", dixit un responsable policier, c'est-à-dire les plus susceptibles de passer à l'action, et que les agents de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) suivent de très près, en tant qu'"objectifs opérationnels". Un nombre de suspects à peu près équivalent jugés moins dangereux sont surveillés par le Service central du renseignement territorial (SCRT). Le reste des personnes figurant au fichier incombe à la PJ, aux gendarmes et au renseignement parisien.

On estime, par ailleurs, à environ 500 le nombre d'individus en cours d'évaluation et à 2.500 celui des signalés qui ne nécessitent qu'une simple veille. Enfin, un tiers des personnes désignées, considérées comme les moins dangereuses, relèvent de la compétence des préfets et font l'objet d'un traitement parasocial, qui mobilise aussi bien l'Éducation nationale et les associations que l'administration pénitentiaire et les services sociaux.

Voici quelques enseignements à tirer de ces fichiers :

- *Le fichier des 15.000 radicalisés comprend 18% de mineurs*
- *Le plus jeune à 11 ans*
- *Plus de 2.000 sont impliqués dans les filières djihadistes*
- *8 départements français comptent plus de 300 cas signalés.*

Le JDD